

MAIRIE DE MENESPLET
10, RUE DE LA REPUBLIQUE
24700 MENESPLET

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SEANCE DU JEUDI 9 NOVEMBRE 2017

Etaients présents : M. CHAUSSADE, Mme PILET, M. BAÏDA, Mme ANTUNES, M. LAURIERE, M. LAMOTHE, Mme GUILLAUME, Mme RAUTURIER, M. COUSTILLAS, Mme JUKOWSKI, M. SERRE, Mme VINCENT, M. DECOLY

Absents excusés : Mme QUIVIGER (procuration à M. DECOLY), M. BESSEDE, Mme ARVIEUX, M. LACOMBE, Mme RONDA, M. GOUGAY.
Monsieur COUSTILLAS a été nommé secrétaire de séance

1 - Convention de mise à disposition de terrains entre ENEDIS et la commune de MENESPLET pour l'implantation de postes de transformation du courant électrique et d'une armoire de coupure (2017.05.001)

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de travaux effectués par ENEDIS dans le cadre de l'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique ; conduisant à l'implantation de deux postes de transformation du courant électrique et d'une armoire de coupure. A cet effet, ENEDIS sollicite la commune de MENESPLET pour l'établissement d'une convention de mise à disposition. Accord à l'unanimité.

2 - Convention de servitudes entre ENEDIS et la commune de MENESPLET dans le cadre de l'amélioration de la qualité de desserte et d'amélioration du réseau électrique de distribution publique (2017-05-002)

Dans le cadre des travaux effectués par ENEDIS évoqués précédemment ; il y a lieu d'établir une convention de servitudes pour la construction de la(les) ligne(s) électrique(s) souterraine(s). Monsieur le Maire soumet la convention au conseil. Accord à l'unanimité.

3 - Dénomination des rues, voies et places de la commune de MENESPLET (2017-04-003)

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'il appartient au Conseil Municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues et aux places publiques. Il rappelle que l'attribution de noms de rues a déjà eu lieu, en partie, pour le côté nord de la commune et qu'une commission s'est réunie pour réfléchir à la dénomination des voies restantes non nommées. Il présente, au conseil, le choix arrêté en commission et lui propose de délibérer sur celui-ci.

Route de Villefranche	Rue de La Lande	Chemin de la petite reine
Rue des Palluts	Rue de Las Cabirolas	Impasse le Galant
Route de la Fonds du Cros	Impasse La Landine	Rue Claude Monet
Rue des Ecreuils	Impasse du Lacet	Impasse du Nohar
Rue des Grésilles	Rue des Cabanauds	Rue Simone Veil
Impasse des Vignes	Rue des Brignauds	Impasse du Grand Fraisse
Rue de la Fontaine	Rue du Lac	Rue du Ruisseau Galant
Impasse des Grandes Chaumes	Rue de la Gargouille	Rue Marcel Pagnol
Impasse du Petit Rieu	Impasse du Bournat	Rue Jacques Prévert
Rue Django REINHART	Impasse des Lantanas	Impasse du Viallet
Rue Stéphane GRAPPELLI	Impasse des Loges	Route de Bordeaux
Route du Buzet	Rue Blanche	Impasse de Las Davaladas
Rue de la Croix du Buzet	Rue de Laser	Rue des Peillandriers

Impasse des Chênes	Impasse des Nêffliers	Impasse de L'Ecluse
Rue des Barthomettes	Rue des Sébinloux	Rue des Fontanelles
Chemin des Trimoney	Rue Victor Hugo	Route de chez Guibert
Chemin des Jardins	Impasse L. V. Beethoven	Impasse des Tourterelles
Impasse de la Croix de Pierre	Rue des Bernagauds	Rue Pauillac
Impasse Georges Brassens	Route de la Forêt	Chemin de la Barrière des Landes
Route de Périgueux	Rue Louis Vierne (1870-1927)	Rue des Graves

4 - Contrat de bail entre la commune de Ménesplet et FREE MOBILE (2017-05-004)

Monsieur le Maire informe les membres présents des contacts qu'il a eu des contacts avec l'opérateur de téléphonie mobile FREE qui souhaite implanter une antenne sur un terrain appartenant à la commune. Celui-ci propose un contrat de bail pour une durée de 12 ans, sur une surface louée de 60 m² pour un montant de 4 000 € la première année, lequel loyer sera indexé sur l'indice de Référence des Loyers (IRL) publié par l'INSEE. Accord à l'unanimité.

5 - SALLE DES FÊTES - Coûts définitifs des marchés de travaux pour la réalisation du projet de salle des fêtes (2017-05-005)

Monsieur le Maire informe le conseil du montant total et définitif de ceux-ci, par le tableau récapitulatif ci-après :

N° de lot	Entreprise retenue	Montant initial du marché HT €	Avenant en plus ou moins-value HT €	Montant définitif du marché HT €
1	Entreprise NADAL	46 087.61	- 1 390.00 + 1200.00	45 897.61
2	Entreprise GANTCH	2 762.82		2 762.82
3	Entreprise GANTCH	6 266.56	- 390.30	5 876.26
4	Entreprise SARL DUBOIS	45 564.00	- 760.00	44 804.00
5	Entreprise SICAIRE	49 817.82	-2013.27 + 2 101.11 -1205.45	48 700.21
6	Entreprise Johel JOUBERT	81 950.98	- 599	81351.98
7	Entreprise SPIE Sud-ouest centre Dordogne	47 535.66	+ 387.96	47 923.62
8	Entreprise ATSE BORDE	86 979.37		86 979.37
9	Entreprise GIRON	10 083.30	- 200	9 883.30
10	Entreprise DECO PEINTURE	7 430.50	+ 155.79	7 586.29
11	Entreprise FRAMO TRAITEMENTS	824.00		824.00
Coût total		385 302.62	-2713.16	382 589.46

6 - Acquisition terrain modification délibération précédente (2017-05-006)

Le Maire rappelle au conseil municipal la délibération l'autorisant à acquérir des parcelles de terrains pour la construction de bâches incendie en date du 24 novembre 2016, modifiée en date du 21 juin 2017, en ce sens que M. Lotterie Jean-Paul cédait sa parcelle pour la somme de 1 € et non pour 1 000 € comme initialement prévu. Il s'avère, qu'en fait il souhaite en faire don à la commune ; il convient donc de modifier, à nouveau la délibération prise pour acter du changement. Accord à l'unanimité.

7 - Acquisition terrain B278-279-280 (2017-05-006)

Le Maire rappelle au conseil municipal la proposition d'un administré, précédemment évoquée en séance du 15 septembre dernier, souhaitant vendre des parcelles lui appartenant à la commune de Ménesplet. Le prix d'acquisition fixé par la commune sera de 6€/m² soit : 990 m² X 6€ = 5 940.00 €. Tous les frais inhérents seront supportés par la collectivité. Accord à l'unanimité.

8 - DM 4 - Virements de crédits (2017-05-008)

Afin de régler certaines dépenses, il convient d'effectuer les virements de crédits suivants :

Sens	Compte	Montant
Investissement dépenses	2112 (21)	- 6 000.00 €
Investissement dépenses	2111 (21)	+ 6 000.00 €
Investissement dépenses	21568 (21)	- 20 000.00 €
Investissement dépenses	2128 (21)	+ 20 000.00 €
Investissement dépenses	020 (20)	- 3 000 €
Investissement dépenses	2188 (21)	+ 3 000 €

9 - ATD : Mission assistance technique système d'assainissement (2017-05-009)

Le Maire rappelle au conseil municipal la convention signée avec l'ATD pour une mission d'assistance technique à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de « assistance à maîtrise d'ouvrage en lien avec un projet envisagé d'extension du réseau de collecte ». A l'issue de la réunion de présentation en mairie de ladite étude, il convient de solliciter à nouveau l'aide de l'Agence Technique Départementale (ATD24) et de lui confier la mission suivante : « assistance à l'étude diagnostique du système d'assainissement ». Cette mission aura un coût forfaitaire pour la collectivité de 3 000 € HT (soit 3 600 € TTC). Il informe le conseil municipal, que cette mission d'assistance du SATESE est susceptible d'être subventionnée par le conseil départemental et l'agence de l'eau selon les modalités définies dans leur guide des aides. Accord à l'unanimité.

II - Informations

1 - informations communautaires

2 - Vente terrain communal à un administré

Monsieur le Maire rappelle au conseil l'information donnée lors de la précédente réunion sur la demande d'un administré qui souhaite acquérir un terrain appartenant à la commune au lieu-dit Les Levades, cadastré n° G 724 pour une superficie d'environ 2 500 m². La somme proposée ne convient pas au conseil.

3 - informations diverses

- La reprise du bar est confirmée
- Point sur les travaux à l'école
- Point sur le giratoire : fin des travaux début décembre
- Signalement d'un virage accidentogène « Rue des Brûlés du Notaire »

Vu pour être affiché le Lundi 15 novembre 2017, conformément aux prescriptions de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

A Ménesplet, le 14 novembre 2017

(Secau de la mairie)



P/ Le Maire,
L'adjoint délégué
(signature)